

Adresse de l'agent national du district de Valognes (Manche) qui retrace la conduite civique de la société populaire et de la commune, lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national du district de Valognes (Manche) qui retrace la conduite civique de la société populaire et de la commune, lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 237;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22080_t1_0237_0000_5

Fichier pdf généré le 05/11/2020

dans l'état fâcheux dont son médecin et son accoucheur font la description, et qu'à raison de la gravité de la maladie je pense comme eux qu'il y auroit du danger pour elle de quitter Paris avant sa guérison. En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat à Paris le 30 thermidor l'an 2^e de la République française une et indivisible.

GUILLLOTIN.

34

L'agent national du district de Valognes (1) écrit à la Convention nationale que ce district, dont il retrace la conduite civique dans les différentes crises de la révolution, est à la hauteur des circonstances; que la société populaire de Valognes a fait don aux défenseurs de la patrie de 650 chemises, 3 barriques de charpie, 2 de compresses, une de bandes; qu'elle a monté et équipé 3 cavaliers jacobins, dont 2 sont partis et accompagnent au trésor public un convoi de 2 569 marcs 2 onces 4 gros d'argenterie, 128 marcs 4 onces 6 gros de galon d'or, 71 marcs 1 once d'étoffe en drap d'or, 61 marcs 2 onces 1 gros de galon d'argent.

Il ajoute que journellement on apporte à l'administration ou chez le receveur du district de l'or et de l'argent monnoyé, ainsi que de l'argenterie, de sorte qu'en très peu de jours on a formé un dépôt qui se monte à 55 291 liv. en argent monnoyé;

Que la commune de Valognes, enfin, qui n'avoit aucune ressource sous le despotisme, a maintenant une manufacture de porcelaine, de faïence et de draps, un atelier d'armes, et que partout on fouille la terre pour y trouver du charbon de terre, du fer, du cuivre, du plomb et de l'étain.

Mention honorable des dons, insertion au bulletin et renvoi au comité des finances (2).

[L'agent nat. près le distr. de Valognes, au c^o présid. de la Conv.; Valognes, 8 Therm. II] (3)

Depuis 1789 nous combattons pour notre liberté; nous avons vu s'élever tous les orages qui paroissent dans une révolution. Dans le principe nous étions un petit nombre de patriotes au milieu d'une foule de ci-devant nobles et de leurs esclaves. Nous avons soutenu le combat avec énergie. Ils ont disparu, et nous existons. Leurs biens appartiennent à la République. Nos victoires présagent l'écroulement des trônes des tyrans et la liberté triomphe. Valogne, qui ne possédoit que des ci-devant nobles, est restée pure. Cette ci-devant cité est la seule qui n'ait pas envoyé de députés à l'assemblée convoquée pour établir le fédéralisme. Nous avons fait plus, nous avons fait

signer dans le temps critique une protestation par 20 000 administrés contre toutes les opérations des ennemis de la chose publique, qui ont ensuite péri sur l'échaffaut. Nous ne nous sommes plus souvenus de ces crimes lorsqu'il a été nécessaire de fournir des subsistances à tous les départemens qui avoient levé l'étendard de la révolte; nos administrés, fidèles à l'exécution de la loi, se sont privés d'une partie de leur nécessaire pour procurer des secours à leurs frères qui s'étoient égarés. Nous voulons atteindre à un plus haut degré de républicanisme; notre société s'épure avec une sévérité dont il est peu d'exemple. C'est dans ce moment qu'elle envoie 2 cavaliers, équipés et montés à ses frais, à la Convention nationale. Elle a un troisième cavalier également monté et équipé qui va partir incessamment. Elle a fait don aux défenseurs de la patrie de 650 chemises, de 3 barriques de charpie, d'une de compresse et d'une de bandes pour les blessés. Ses 2 cavaliers accompagnent un envoi au trésor public de 2 569 marcs 2 onces 4 gros d'argenterie, 128 marcs 4 onces 6 gros de galon d'or, 61 marcs, 2 onces 1 gros de galon d'argent, 71 marcs 1 once d'étoffe en drap d'or. Il nous reste encore du galon et de l'étoffe d'or pour un prochain envoi. Chaque jour on apporte chez le receveur du district et au district même de l'or et de l'argent monnoyé ainsi que de l'argenterie. En peu de jours ce dépôt se monte à 55 291 liv. en argent monnoyé; l'argenterie vient en masse et les trésors de la République sont incalculables.

Notre commune, qui n'avoit aucune ressource sous le despotisme, a maintenant manufacture de porcelaine et de fayence, manufacture de draps, atelier d'armes, et la terre se creuse partout pour y trouver ces trésors inappréciables en charbon de terre, de fer, de cuivre, de plomb et d'étain que l'on cherchoit à grands frais dans les pays étrangers.

Voilà l'esprit et l'action du district de Valogne, voilà le résultat des travaux de ses habitants; il a agit en silence; il a réussi, il a bien mérité de la patrie, et tu es trop juste pour ne pas le faire connoître à la Convention nationale. S. et F.!

BUTIOT (?)

[Applaudissements]

35

Le citoyen Louis Brassart, né belge et résidant en France depuis 16 ans, demande d'aller momentanément à Tournai et dépose sur le bureau de la Convention les titres d'un bénéfice simple dont la loi lui maintenoit la jouissance.

Mention honorable du dépôt des titres, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public sur le surplus de la pétition (1).

(1) Manche.

(2) P.V., XLIII, 277-278.

(3) C 311, pl. 1235, p. 18. Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl¹); J. Fr., n° 692; J. Paris, n° 595; J. Sablier, n° 1505.

(1) P.V., XLIII, 278.